

Le domaine de Chantilly Autres restaurations dans le domaine

Les Grandes Écuries et le nouveau musée du Cheval



1.

Pierre-Antoine Gatier
 Architecte en chef
 et inspecteur général
 des monuments historiques

Audrey De Cillia
 Historienne de l'art,
 agence Gatier

Figure 1
 Vue intérieure d'une salle
 du musée du Cheval, installée
 dans une ancienne remise
 restaurée à cet effet.
 Ph. agence Gatier, 2013.

Figure 2
 La cour des Remises restaurée.
 La polychromie des grandes
 baies a été restituée.

Figure 3
 Les Grandes Écuries,
 plan, coupes et élévations,
 planche de l'Album
 du comte du Nord, 1784.
 © Musée Condé, Chantilly.

Construites pour Louis Henri, duc de Bourbon, par l'architecte Jean Aubert, les Grandes Écuries sont achevées en 1736. Chef-d'œuvre de l'architecture classique à la française, elles constituent un véritable temple dédié au cheval, le bâtiment avait d'ailleurs été jugé par ses contemporains comme « supérieur aux palais de plusieurs rois »¹.

Ensemble monumental et « fragment de ville », indépendant du château, les Grandes Écuries se développent sur la grande pelouse, emplacement retenu pour sa proximité avec la forêt – lieu de chasse des princes – et son assiette géologique calcaire qui garantit la stabilité des ouvrages et un territoire sain pour les chevaux.

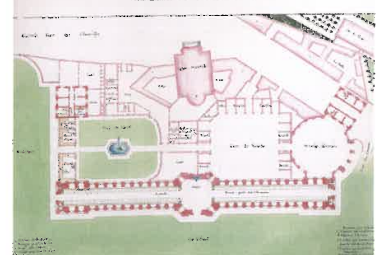
La composition, régulière, avec un corps de bâtiment longitudinal, grande nef abritant les écuries ouvertes sur le sud doublée de trois cours arrières destinées aux services (à l'est, la rotonde ou manège; au centre, la cour des Remises; à l'ouest, la cour des Chenils), forme un modèle architectural qui s'apparente au fonctionnalisme des manufactures.

De façon exceptionnelle, ces écuries ont gardé leur fonction puisque après la Révolution, le duc d'Aumale leur a redonné le même usage, et qu'elles abritent, depuis 1982, le musée vivant du Cheval. Soulignons que les Grandes Écuries font partie des édifices du domaine où le duc d'Aumale a limité son intervention de restauration à une simple remise en service, dans le respect de l'état d'origine hérité des Bourbon, et a même conservé le caractère inachevé des décors sculptés.

1. Jean-Pierre Babelon, *Chantilly*, Paris, éditions Scala, 1999, p.132.



2.



3.

Le nouveau musée

La remarquable campagne de restauration des toitures des Grandes Écuries conduite par l'Institut, sous la maîtrise d'œuvre d'Yves Boiret, aboutit, en 1996, à la pose d'une restitution de la *Renommée* de Coysevox au sommet du dôme. Fidèle à la démarche portée par la Fondation, le dernier projet a concerné la restauration des structures du XVIII^e siècle de la cour des Remises, des façades et des toitures afin d'aménager un nouveau musée du Cheval, dont les salles sont réparties dans les remises à voitures en périphérie de la cour.

Le parti de restauration des façades de la cour respecte les dispositions du duc d'Aumale qui avait conservé avec rigueur les ouvrages du XVIII^e siècle: selleries et remises au rez-de-chaussée, appartements pour les écuriers et le personnel à l'étage.

La monochromie perdue des grandes menuiseries des remises, assurant lumière et ventilation, a été restituée: le marron des menuiseries monumentales se détachent à nouveau du blanc de la pierre de l'Oise des façades et du bleu des ardoises des toitures. Les châssis de toiture, rare ponctuation dans les versants continus, ont été conservés; ils attestent des adaptations fonctionnelles faites par le duc d'Aumale dans le but d'aménager des appartements modernes de service pour le personnel des écuries.

Le projet de rénovation des intérieurs s'est attaché à préserver le caractère minimal de ces espaces – anciennes remises des XVIII^e et XIX^e siècles à la composition simple, séparées par des murs de refend et sommées de plafonds à solives –, en apportant les éléments essentiels à la création d'un parcours muséal. Les aménagements scénographiques ont été réalisés par l'agence Ambito Cero de Barcelone, sous la maîtrise d'ouvrage du Aga Khan Trust for Culture.

Le traitement devait donc être effectué dans le respect des dispositions d'origine. Les murs en pierre ont reçu un badigeon d'harmonisation après nettoyage, ils furent rejointoyés et les pierres altérées furent changées. Les plafonds à solives apparentes ont été traités par reprise ponctuelle des poutres et un enduit plâtre coupe-feu dans les entrevous fut appliqué. Les murs de refend ont été percés pour créer un parcours traversant les salles, accessibles, jusqu'alors, par la cour. Afin d'assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les sols en pavés d'origine ont été déposés puis posés pour obtenir une meilleure planimétrie et les sols en terre battue ont été remplacés par des sols lisses en béton poli. Par ailleurs, des systèmes de chauffage ont été installés (des radiateurs pour les sols pavés et un chauffage par le sol pour ceux en béton).

Les problématiques liées à la conservation préventive ont fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, des sas vitrés, structure minimale contemporaine de bois et de verre, ont été créés au niveau des passages existants, et un système de traitement d'air a été installé au plafond, dans les entrevous.

D'autres interventions ponctuelles ont également été menées en conservation sur les menuiseries de la grande nef des écuries.

La fontaine du dôme, œuvre de Rémy François Bridault (réalisée en 1734-1736) – amputée de son cheval de plomb qui ornait jusqu'à la Révolution la cuve en pierre –, a été restaurée avec le financement des American friends of Chantilly. Cette sculpture rappelle le système hydraulique intégré au projet des Grandes Écuries confirmant la fonctionnalité rigoureuse de l'œuvre de Jean Aubert.

P.-A. G. et A. De C.

Figure 4
Vue générale des Grandes Écuries, depuis la pelouse du champ de course, après restauration.

Figure 5
Dépose soigneuse des baies de la nef des Grandes Écuries pour restauration.

Photographies Gary Otte, sauf mentions contraires.



5.